

BURKINA FASO

DECRET N° 2015-892/PRES-TRANS/PM
portant remaniement du Gouvernement.

Unité – Progrès – Justice

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES**

VU la Constitution ;

VU la Charte de la Transition ;

VU le décret n°2014-001/PRES-TRANS du 18 novembre 2014 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2014-004/PRES-TRANS/PM du 23 novembre 2014 portant composition du Gouvernement ;

Sur proposition du Premier Ministre ;

DECRETE

Article 1 : Le Gouvernement du Burkina Faso est remanié ainsi qu'il suit :

01. Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux
Madame Joséphine OUEDRAOGO/GUISSOU
02. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale
Monsieur Bédializoun Moussa NEBIE
03. Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
Monsieur Youssouf OUATTARA
04. Ministre de l'Economie et des Finances
Monsieur Jean Gustave SANON
05. Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité Sociale
Monsieur Augustin LOADA

06. Ministre des Mines et de l'Energie
Monsieur Boubakar BA
07. Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire
Monsieur François LOMPO
08. Ministre de la Communication, chargé des Relations avec le Conseil National de la Transition, Porte-parole du Gouvernement
Monsieur T. Frédéric A.K. NIKIEMA
09. Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
Monsieur Hippolyte DAH
10. Ministre de la Culture et du Tourisme
Monsieur Jean-Claude DIOMA
11. Ministre des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports
Monsieur Daouda TRAORE
12. Ministre de la Santé
Monsieur Amédée Prosper DJIGUIMDE
13. Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme
Monsieur Bessolé René BAGORO
14. Ministre des Enseignements secondaire et supérieur
Monsieur Filiga Michel SAWADOGO
15. Ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
Monsieur Samadou COULIBALY
16. Ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation
Monsieur Jean Noël PODA
17. Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques
Monsieur Saïdou MAIGA
18. Ministre de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi
Monsieur Salifou DEMBELE

19. Ministre des Ressources animales
Monsieur Jean-Paul ROUAMBA
20. Ministre du Développement de l'Economie numérique et des Postes
Monsieur Nébila Amadou YARO
21. Ministre des Sports et des Loisirs
Monsieur David KABRE
22. Ministre de l'Action sociale et de la Solidarité nationale
Madame Nicole Angéline ZAN/YELEMOU
23. Ministre de la Promotion de la Femme et du Genre
Madame Bibiane OUEDRAOGO/BONI
24. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget
Madame Amina BAMBARA/BILLA

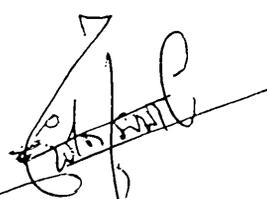
Article 2: Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 19 Juillet 2015


Michel KAFANDO



Le Premier Ministre


Yacouba Isaac ZIDA